CERTIFICAT MEDICAL AUTORISANT LA PRATIQUE DE L'ESCRIME EN ATELIER THERAPEUTIQUE

Je soussigné(e)		(NOM, Prénom)
Docteur en Médecine,		
Enregistré(e) au Conseil de l'Ord	lre de	
Sous le Numéro :/		
Adresse:		
Code Postal : _ _ _ Ville :		
certifie avoir examiné ce jour		
NOM :		
Prénom :		
Date de naissance : _ _ _ _ _		
et n'avoir relevé aucun signe clinique, ni aucune contre-indication dans les antécédents, à la pratique de l'escrime, pour la saison 2018-2019, courant du 1 ^{er} septembre 2018 au 31 août 2019. Pour la catégorie vétérans, <u>le médecin doit disposer d'un électrocardiogramme datant de moins de 5 ans pour la catégorie V1 (né entre 1970 et 1979), de moins de 3 ans pour la catégorie V2 (nées entre 1960 et 1969), de moins de 2 ans pour la catégorie V3 et V4 (nés en 1959 et avant).</u>		
Le/la patient/e n'est pas sous traitement anticoagulant.		
Fait à		Le _ _ _ _ _
Signature		Cachet

Le certificat médical ne peut être établi qu'à partir du 1er septembre 2017.